

Résumé pour les citoyens

Pays souhaitant adhérer à l'UE: état d'avancement

1. DE QUOI S'AGIT-IL?

- La Commission est chargée de **suivre les progrès accomplis par les pays candidats ou candidats potentiels à l'entrée dans l'Union européenne (UE)**, afin d'évaluer dans quelle mesure ils remplissent les conditions exigées pour devenir membres («adhérer») à l'UE.
- Chaque automne, la Commission adopte une série de documents expliquant sa politique en matière d'élargissement. Ces documents:
 - définissent les **objectifs et les perspectives pour l'année à venir** («documents annuels de stratégie»);
 - évaluent les **progrès réalisés l'année précédente** par chaque pays concerné («rapports de suivi»).

2. QUELS SONT LES PAYS CONCERNES?

- **Pays candidats:**
 - Croatie et Turquie: les négociations d'adhésion ont démarré en 2005;
 - ancienne République yougoslave de Macédoine: candidate depuis 2005; les négociations d'adhésion n'ont pas encore commencé.
- **Pays candidats potentiels** (c.-à-d. pouvant être candidats à l'entrée dans l'UE s'ils remplissent certaines conditions):
 - Albanie
 - Bosnie-et-Herzégovine
 - Monténégro
 - Serbie
 - Kosovo (en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies)

L'**Islande**, qui a déposé une demande d'adhésion en juillet, ne figure pas encore dans cet examen annuel.

3. QUE VA-T-IL SE PASSER ENSUITE?

- En décembre 2009, les ministres européens examineront la stratégie proposée par la Commission. Ils **se prononceront à l'unanimité sur les progrès restant à accomplir, le cas échéant, par chacun des pays** (les décisions étant prises au cas par cas).
- Entre temps, **chaque pays recevra une évaluation précise des efforts** déployés en vue de remplir les critères d'adhésion.
- La Commission continuera à **aider chacun d'eux à mettre en œuvre les réformes nécessaires**.